



Procuration / Mandat
(Articles 1984 à 2010 du code civil)

Les agents de la branche Famille étant soumis au secret professionnel, la divulgation d'informations confidentielles doit répondre à certaines règles strictes. Par conséquent, pour pouvoir communiquer des informations relatives à votre dossier personnel à une tierce personne (votre mandataire), nous vous demandons de bien vouloir compléter le présent mandat.

Je soussigné(e),

Nom : _____ Nom marital : _____
Prénom : _____ Né(e) le : _____
Demeurant : _____

Numéro de sécurité sociale : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Donne mandat à (ci-après le mandataire) :

Nom : _____ Nom marital : _____
Prénom : _____ Né(e) le : _____
Demeurant : _____

(2 questions seront posées par nos conseillers (notamment lors des contacts par téléphone), une question relative à l'identité de l'appelant (cf ci-dessus) ainsi qu'une question secrète pour lesquelles la réponse doit être mentionnée ci-dessous :

- Nom de la banque du mandataire : _____
- Nom de jeune fille de la mère du mandataire : _____

Pour la réalisation de l'ensemble des actions listées ci-après :

- ☐ Consulter mon dossier allocataire et accéder à l'entièreté de mes données personnelles ;
- ☐ Réaliser les actions de vérification, de correction et de signalement dans le cadre de mon dossier ;
- ☐ Transmettre toute pièce justificative nécessaire à l'étude de mon dossier ;
- ☐ Adresser à la CAF toute demande de renseignement, contestation et/ou toute pièce justificative afférente ;
- ☐ Recevoir, à ma place, toute correspondance et tout document.
- ☐ Autre : (précisez)...

L'acceptation du présent mandat est tacite ; elle résulte de l'exécution des actions qui lui ont été confiées.

Le présent mandat est valable :

- ☐ une seule fois
- ☐ pour une durée limitée (*précisez : du/...../.....au/.../.....*)
- ☐ pour une durée indéterminée (*soit jusqu'à la date de sa révocation ou au décès du mandant ou du mandataire*).

Je joins au présent mandat une photocopie de ma pièce d'identité en cours de validité ainsi que celle du mandataire.

En cas de démarche effectuée en Caf, le mandataire devra présenter l'exemplaire original de son justificatif d'identité.

A _____, le _____
Signature de l'assuré

En application de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir la communication des informations vous concernant et, le cas échéant, leur rectification en vous adressant à votre Caf.